

**COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

Le Président de la République, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, ayant été en contact avec une personne qui vient d'être déclarée positive à la COVID-19, a décidé, suivant les recommandations sanitaires en la matière et conformément aux dispositions gouvernementales, de se mettre en confinement.

Le Président de la République exhorte les Ivoiriens et les populations vivant en Côte d'Ivoire à se faire vacciner, tout en continuant à respecter les mesures barrières visant à lutter contre cette pandémie.

**Fait à Abidjan, le mardi 03 août 2021**

Le Ministre, Secrétaire Général de la  
Présidence de la République



**Abdourahmane CISSE**